Fédération Nationale des
PRODUCTEURS et ÉLABORATEURS
de
CRÉMANT

COURRIER 12 - Mercredi 18 décembre 2019

CHERS MEMBRES DE LA FEDERATION NATIONALE DES PRODUCTEURS ET ELABORATEURS DE CREMANT

Nous fondant sur l'article 8 de la loi de protection des données (LPD), la Fédération Nationale des Producteurs et Elaborateurs de Crémant informe par ce courrier officiel N° 12 du 18/12/2019 relatif à la Mise à jour de nos bases de données numériques.

Nous vous prions de nous transmettre par réponse uniquement au mail l'un des documents ci-dessous en cours de validité :

Faire une photo et/ou Scanner en vous assurant de la bonne visibilité de toutes les bordures du document, Couleur d'origine de préférence (Pas de copie Noir/Blanc) ; tous les formats sont acceptés.

Liste des documents :

- Carte Nationale d'Identité
- Passeport
- Nouveau Permis de conduire

⚠ Message FRAUDULEUX!

NB : Merci de confirmer votre adresse de résidence afin que nous vous fassions suivre exceptionnellement un courrier+ un magasine par envoi Express via Chronopost France.

PRESIDENT DE LA COMMISISON CREMANT

FRANCK VICHET

↳ Ne surtout rien envoyer en retour de Mail svp.

Bien à vous, olivier SOHLER